

# **Réforme de l'OCM Vin : réunis à Paris, les vins de qualité européens réclament du concret plutôt que des effets d'annonce**

Paris, le 16 mai 2007.

A l'occasion de son Congrès annuel, la CNAOC (1) a accueilli au Sénat, le 15 mai des représentants des vins de qualité européens pour débattre de la proposition de réforme de l'Organisation Commune de Marché du Vin. Les professionnels des appellations d'origine s'inquiètent unanimement des orientations de la Commission européenne qui privilégient les effets d'annonce aux mesures concrètes et efficaces dont le secteur a besoin.

Les représentants professionnels ont pointé du doigt les incohérences des propositions de la Commission européenne en matière de rééquilibrage entre l'offre et la demande. La Commission annonce vouloir, dans un premier temps, financer un vaste plan d'arrachage de 200.000 hectares et, dans un deuxième temps, permettre une libéralisation totale des plantations. Les producteurs d'appellation d'origine allemands, espagnols, français, italiens et portugais ont rappelé à plusieurs reprises au cours des dernières semaines à la Commission européenne que la libéralisation des plantations n'est pas acceptable. Pour eux, l'encadrement des plantations et des conditions de production est indispensable pour assurer l'authenticité et la qualité des produits.

Face à Russel MILDON, directeur à la Direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne, et à Giuseppe CASTIGLIONE, le rapporteur du Parlement européen, le président de la CNAOC, Christian PALY, a indiqué : « *Nous sommes prêts à soutenir une réforme en profondeur de l'OCM mais pas au prix de la remise en cause du modèle des vins d'appellation d'origine. La libéralisation totale des plantations dans notre secteur serait extrêmement dangereuse. Le vignoble européen représente actuellement 3,4 millions d'hectares. La proposition de la Commission pourrait conduire à la plantation de plus d'1 million d'hectares supplémentaires dans les appellations(2) ! On imagine facilement les conséquences : surproduction, chute des prix, remise en cause des efforts qualitatifs, etc. De quoi déstabiliser totalement le marché du vin, c'est inconscient !* »

Les professionnels des appellations d'origine ont aussi demandé à la Commission européenne de faire preuve d'ambition concrète sur le volet promotion. Riccardo RICCI CURBASTRO, président de la FEDERDOC, a réclamé un soutien efficace : « *la Commission européenne doit dégager des moyens importants pour permettre au secteur de reconquérir des marchés. Dans ce cadre, une priorité devra être accordée à la promotion sur le marché intérieur européen qui représente à lui seul 75% du marché mondial !* »

La proposition législative étant attendue pour le 4 juillet, les producteurs européens de vins de qualité ont encouragé la Commission à prendre en considération leurs attentes.

## **Contact presse :**

**Bruxelles - David THUAL 02.733.50.60 / 0497.42.07.69**

**Paris - Pascal BOBILLIER-MONNOT 01.42.61.21.25 / 06.10.26.74.73**

(1) Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlées

(2) Exemples : la surface plantée en Rioja pourrait passer des 60.000 hectares actuels à 350.000 hectares, en Côtes-du-Rhône de 61.000 à 120.000 hectares et en Porto de 45.000 à 250.000 hectares !